



---

## Cession de fonds de commerce

---

Suivant acte reçu par Maître Pascale DASSAIN, Notaire au sein de la SAS «B&C OFFICE», titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE (31000), 40 Rue de Rémusat, le 23 juin 2020, enregistré à TOULOUSE le 25 juin 2020, sous les mentions Dossier 2020 00016017 ref. 3104P61 2020 N 01390, la **SARL L'ATELIER DU BURGER**, au capital de 10.000 €, dont le siège est à TOULOUSE (31000), 9 rue Gambetta, SIREN 789 758 349 (RCS TOULOUSE) a cédé un fonds de commerce de RESTAURATION A EMPORTER OU A CONSOMMER SUR PLACE exploité à TOULOUSE (31000), 9 rue Léon Gambetta, connu sous le nom commercial «L'ATELIER DU BURGER», à la **SARL L.T.P.**, au capital de 10000 €, dont le siège est à TOULOUSE (31000), 9 rue Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 882 677 909 (RCS TOULOUSE), moyennant le prix de 210.000 € (éléments incorporels 201.890 €, matériel 8.110 €). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par acte extrajudiciaire, dans les dix jours de la publication au BODACC, à l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

**Pour avis  
Le notaire**

---